

L'ÉVALUATION DE DÉPART (moto = A1/A2).

Pourquoi ?

L'arrêté du 5/03/1991 l'a rendu obligatoire avant toute inscription en école de conduite en permis B et A.

Le décret du 26/12/2000 a étendu cette obligation en imposant au contrat de formation de contenir la mention : « l'évaluation de niveau du candidat à l'entrée en formation, notamment le nombre prévisionnel d'heure de formation ».

Les auto-écoles doivent donc vous faire passer ce test avant de vous faire signer quoi que ce soit et avant que vous décidiez de vous engager avec un contrat de formation.

But ?

Ce test permet de définir, avant le début de la formation, le nombre d'heures prévisionnel nécessaire au candidat pour l'obtention de son permis. Ainsi, l'élève pourra s'organiser (au niveau financier, durée de formation...) sans attendre la fin des 20 heures réglementaires, et, sans avoir fait de dépenses inutiles.

ATTENTION : ce n'est qu'une estimation, une indication pour que l'élève se projette dans l'avenir. En effet, on ne peut savoir, à l'avance, comment l'élève va évoluer par la suite : certains facteurs, dont l'âge, ont aussi une influence. Cela ne permet donc pas, non plus, de connaître la date de l'examen.

C'est aussi un début de la relation enseignant/élève qui évoluera au cours de la formation. L'élève a aussi un aperçu de la pédagogie qui est pratiquée au sein de cette école de conduite et voit si cela lui plaît.

Comment ?

Ce test, effectué avant toute formation, dure 1 heure environ. Il est pratiqué, si possible, de la même façon et dans les mêmes conditions pour tous.

Il est possible de réaliser l'évaluation entièrement sur un simulateur/ordinateur, ou, de la diviser en 2 parties, de durées équivalentes : une partie théorique et une partie pratique sur un véhicule.

L'utilisation d'un simulateur/ordinateur n'apporte que des indications sur les réflexes et sur les notions théoriques de base de l'élève. L'ordinateur reste, certes, objectif quelque soit l'élève et permet à l'auto-école de gagner du temps. Mais, il n'y a aucun contact humain d'établi entre l'élève et son futur enseignant. L'ordinateur ne détecte pas votre état d'esprit, votre motivation, votre stress...

Utiliser un véhicule a l'avantage de permet un échange entre les 2 parties. Le moniteur peut jouer sur l'affect de l'élève, diminuer son appréhension... Bien sûr, un élève peut aussi très bien être stressé de se retrouver, avant toute formation, directement sur le 2-roues et avec un inconnu. Cela peut lui faire perdre ses moyens et interférer dans le résultat final du test.

Le moniteur, étant humain, est, lui aussi influencé par ce premier contact et peut aussi mal juger certaines paroles et/ou comportements de l'élève.

Donc, en fonction de la progression de l'élève durant toute sa formation, le résultat de l'évaluation pourra être revu à la baisse ou à la hausse. Ce test n'est qu'une indication : il n'est pas précis à 100 %.

Dans notre auto-école, nous avons fait le choix d'utiliser un véhicule afin de privilégier l'aspect humain.

Déroulement de l'évaluation ?

L'évaluation se divise en 2 parties :

- une partie théorique qui peut avoir lieu dans l'auto-école ou à côté du véhicule immobilisé,
- une partie pratique avec l'utilisation du véhicule.

Des questions, aussi bien de théorie que de pratique sont abordées afin d'avoir un aperçu des attitudes de l'élève à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité routière. Sont aussi observées ses habiletés, sa compréhension et sa mémoire, sa perception, son émotivité, si l'élève est à l'aise...

La partie théorique :

1. l'élève commence d'abord par un entretien afin de faire connaissance. Des renseignements d'ordre général (2 à 3 minutes) sont référencés ; ils ne jouent pas sur la notation de l'évaluation mais certaines informations peuvent être retenues comme l'âge, le niveau scolaire, la profession, l'acuité visuelle, un éventuel problème médical pouvant entraîner une incompatibilité avec la conduite.